



Le guide des outils

d'éducation à la loi et à la citoyenneté



GUIDE DES OUTILS ANIMES PAR L'A.D.E.J.

Ce guide s'adresse aux membres des équipes éducatives des établissements scolaires et structures associatives, ainsi qu'à toutes les personnes en contact avec un public jeune.

L'équipe de l'ADEJ se compose de juristes spécialisés en droit des mineurs. Ce guide vous présente les outils pédagogiques de l'association que les intervenants de l'ADEJ peuvent animer directement.

Vous y trouverez également des supports pouvant servir de base à l'élaboration de projets de fonds d'accès au droit et à la citoyenneté à construire avec les équipes éducatives.

Ces outils pédagogiques (expo, vidéo, jeux...) sont regroupés en plusieurs thématiques :

- Droits des mineurs
- Justice des mineurs
- Lutte contre les discriminations et promotion de l'égalité
- Citoyenneté
- Droit et milieu scolaire
- Découverte des métiers du Droit
- « Au-tour » des parents

Ces outils sont adaptés aux différentes tranches d'âge (enfants, adolescents et jeunes adultes). L'équipe de l'ADEJ se tient à votre disposition pour bâtir avec vous des projets adaptés en fonction de vos attentes et des problématiques soulevées sur chaque territoire.

Pour plus de renseignements n'hésitez pas à nous contacter :

ADEJ

4, rue Paradis - 13001 Marseille

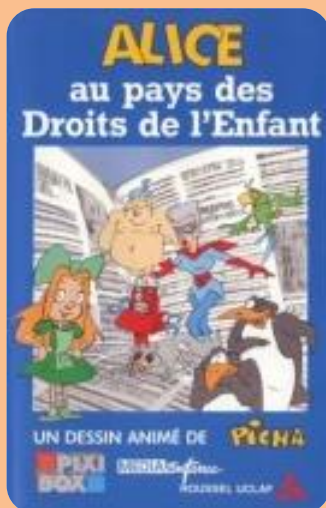
Tél : 04 86 77 65 44

Mail : association.adej@wanadoo.fr

Droit des mineurs

Alice au pays des droits de l'enfant

Description	Public visé	Durée d'animation
Vidéo	9 à 11 ans	1h à 1h30



Cette vidéo se présente sous la forme d'un dessin animé, dans lequel les personnages « voyagent » au travers de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, afin d'exposer les 10 droits les plus importants de la Convention. Elle est aussi illustrée par des photos d'enfants sur différents thèmes, tels que la misère, la famine, le travail forcé, la maladie, la guerre.

Après avoir regardé la vidéo, les enfants doivent trouver, en groupe, parmi des photos qui leur sont distribuées, celles qui se rapportent à chacun des droits présentés dans la vidéo. Cette animation permet aux élèves de s'exprimer sur les droits de l'enfant.

La CIDE... Chat s'explique

Description	Public visé	Durée d'animation
Support interactif Powerpoint	9 à 11 ans	1h à 1h30



L'animation a pour support un diaporama PowerPoint qui va nous permettre de naviguer entre les 12 principaux droits de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE).

Chaque droit est mis en scène par des personnages dessinés de chats et des bulles de discussion. Après lecture de ces bulles, les enfants pourront réagir sur les dialogues et nous expliquer le droit en question. Chaque dialogue est accompagné d'un article de la Convention ainsi que d'une photo illustrant le droit.

L'objectif de cette animation est de faire découvrir aux enfants les droits de la Convention, mais surtout de leur permettre de les définir par eux-mêmes. Cet atelier leur permettra, non seulement de prendre conscience de leurs droits, mais aussi de leurs recours si ces droits ne sont pas respectés en France.

Enfin, comme les 12 droits sont présentés à la fois aux niveaux national et international, les enfants prendront connaissance de la situation des autres enfants dans le monde et comment il est possible d'agir pour que la Convention soit mieux appliquée.

Graine de droit

Support	Public visé	Durée d'animation
Jeu de plateau	9 à 11 ans	1h à 1h30

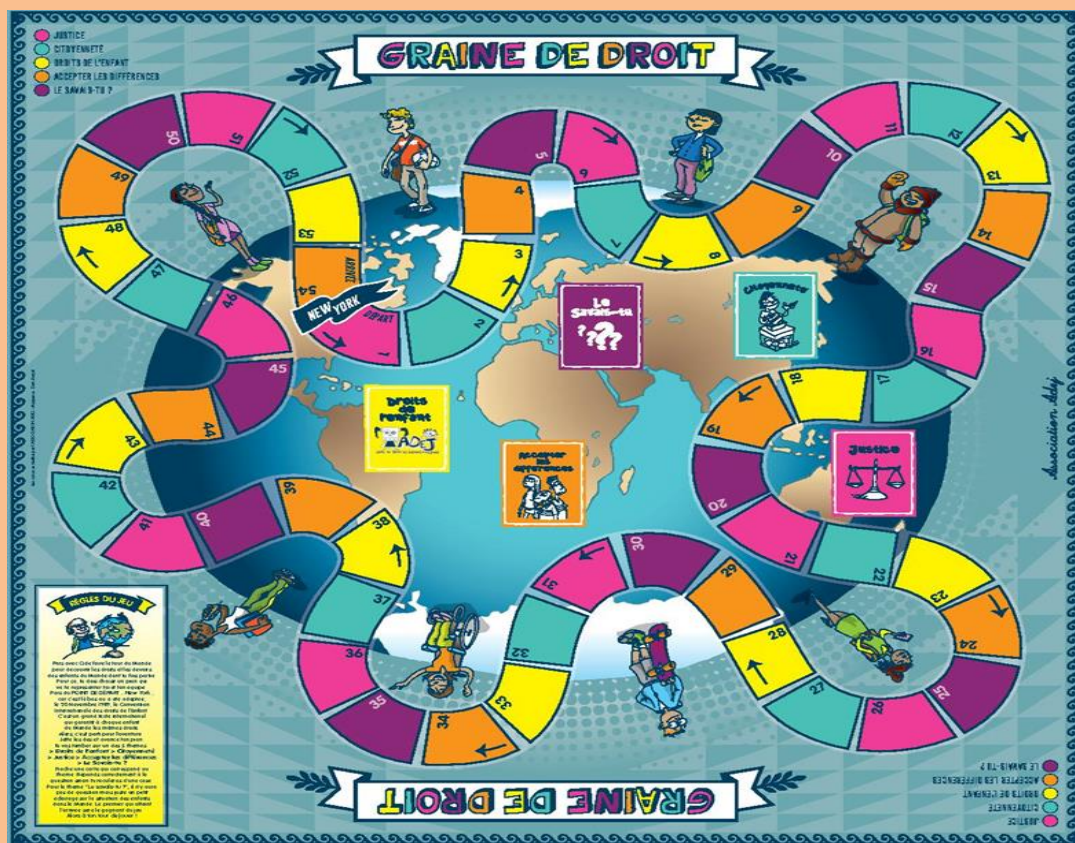
Suite à une demande croissante d'actions dans les écoles élémentaires, l'ADEJ, en partenariat avec le centre social Saint-Gabriel et l'école Clair Soleil de Marseille, a créé l'outil « Graine de droit ».

Cet outil se présente sous forme d'un jeu de plateau où les enfants doivent répondre à des questions qui ont trait à des problèmes juridiques. Nous développons quatre grandes thématiques au cours du jeu : Justice, Citoyenneté, Droits de l'enfant, Acceptation des différences.

Dans le jeu, il est proposé aux enfants de partir faire le tour du Monde avec la CIDE (Convention Internationale des Droits de l'Enfant) pour découvrir les droits et les devoirs des enfants dans ce Monde dont ils font partie.

Le point de départ est New-York et, en avançant, les élèves parcourent la planète. Les enfants lancent les dés et avancent sur le plateau, ils tirent une carte qui correspond à l'une des thématiques citées plus haut. En outre, ils peuvent tomber sur la catégorie "Le savais-tu ?", où il n'y a pas de question mais où nous apportons un petit éclairage sur la situation des enfants dans le Monde.

Ces questions permettent d'engager le débat avec les enfants et de les informer sur la loi.



A la rencontre d'Eloi

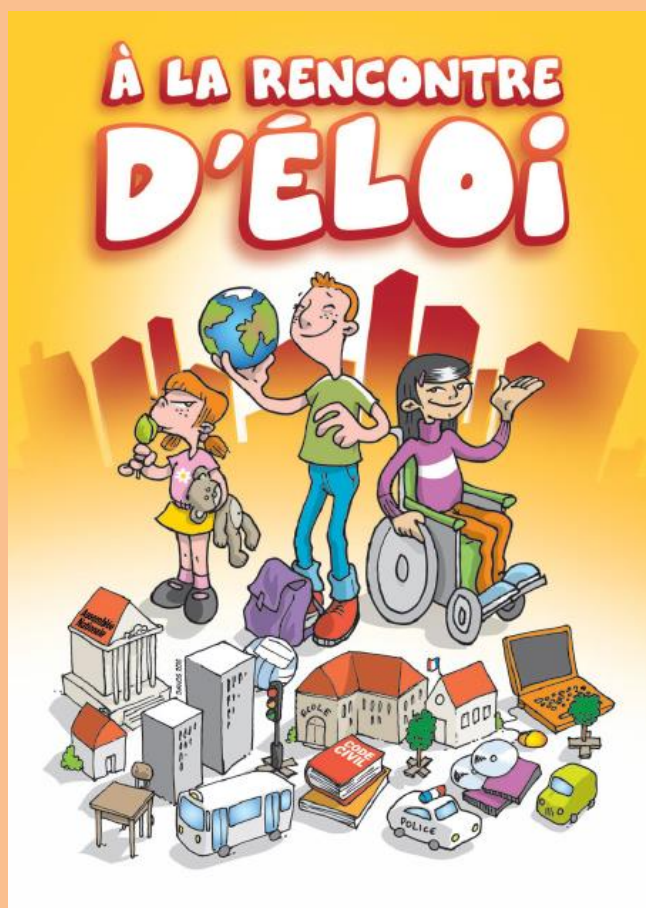
Description	Public visé	Durée d'animation
<i>Livret pédagogique</i>	<i>9 à 11 ans</i>	<i>1h à 1h30</i>

Un livret pédagogique et ludique distribué à chaque élève sert de support à cette animation.

Notre objectif, dans celle-ci, est de permettre aux enfants de comprendre pourquoi les lois existent, à travers les différents niveaux de règles (famille, école, ville, pays...). Nous souhaitons aussi leur permettre d'identifier les auteurs, les acteurs des lois, et les personnes chargées de les faire appliquer.

Pour ce faire, nous proposons plusieurs phases :

- Définir les règles et les différencier des lois en expliquant pour chacune les auteurs et les lieux où ces dernières sont applicables. Nous partons des règles de la famille en élargissant à celles qui s'appliquent partout et à tous.
- Expliquer les fonctions des lois en matière de protection et de gestion de la vie en société.
- Expliquer ce qui se passe lorsque les lois ne sont pas respectées et pourquoi il existe des sanctions.
- Enfin, nous expliquons aux enfants qu'ils bénéficient de droits spécifiques inscrits dans la Convention Internationale des Droits de l'Enfant.



Mon internet en sécurité

Description	Public visé	Durée d'animation
Support interactif Powerpoint Livret pédagogique	9 à 12 ans	1h30 à 2h

Internet est désormais un outil incontournable, et concerne de plus en plus les jeunes enfants (9/10 ans) tant sur le plan pédagogique que sur le plan des loisirs. Il s'agit de faire comprendre aux élèves des écoles primaires comment utiliser Internet en toute sécurité. L'objectif est de les sensibiliser aux risques engendrés par l'utilisation des nouvelles technologies, tout en leur démontrant que la loi est aussi présente dans cet espace de liberté, afin de les protéger par la voie de limites posées.

L'ADEJ a réalisé une animation Powerpoint qui sert de support à l'intervention pour traiter de la sécurité sur Internet à partir de trois axes principaux :

- Définition : Qu'est-ce qu'Internet ? Que peut-on y faire ? Que peut-on y trouver ? Puis-je me protéger ?
- Protection : Qu'est-ce qui est autorisé, qu'est-ce qui est interdit sur Internet ? A partir du leitmotiv « Ni victime, ni auteur(e) », donner des exemples d'infractions et donner aux jeunes élèves les clés pour qu'ils se protègent et qu'ils soient protégés.
- Discussion et échange : Les informations sur Internet sont-elles toujours sérieuses ? Peut-on y trouver des images choquantes ? Certains propos sont-ils dangereux ?

Le support Powerpoint élaboré a été adapté à la tranche d'âge concernée. L'échange est organisé autour des questions « Vrai ou Faux » facilitant l'interactivité, la pédagogie et la mémorisation. De nombreux exemples viennent illustrer l'éveil juridique envisagé, permettant aux enfants de reconnaître certaines situations et utiliser ainsi Internet en toute sécurité.

En fin d'intervention, un livret reprenant les informations données est remis aux élèves. Nous le parcourons avec eux pour revoir l'ensemble des notions étudiées au cours de l'action pédagogique de façon ludique. Il comporte des définitions, des pages de jeux et de nombreuses illustrations permettant de résumer l'intervention et de revenir ultérieurement, avec les équipes pédagogiques, sur les sujets traités.



Droit et Internet

Description	Public visé	Durée d'animation
Support interactif Powerpoint	10 à 15 ans	2 heures

Internet est un formidable outil ainsi qu'un espace de liberté important. L'apparent anonymat favorise le sentiment d'absence de risque, voire d'impunité. Mais Internet comporte des risques. C'est pourquoi cet espace de liberté est limité, encadré. Le réseau n'est pas une zone de « non-droit ». L'objectif de l'animation est de présenter l'aspect juridique d'Internet en informant les jeunes des risques qu'ils encourent. De plus, ils ne savent pas toujours que la loi les protège des atteintes dont ils pourraient être victimes sur Internet. De la même façon, ils ignorent, souvent, qu'ils encourent une sanction s'ils en sont eux-mêmes auteurs. Il s'agit, à travers différentes mises en situation, de baliser l'environnement juridique, pour leur permettre d'utiliser Internet en toute sécurité.

L'association ADEJ a réalisé une animation « PowerPoint » qui sert de support à l'intervention pour traiter des aspects juridiques en développant quatre thèmes principaux :
le téléchargement/streaming, les jeux en réseau, les réseaux sociaux et les sites +18.

- Sur le thème des réseaux sociaux (Snapchat, Twitter, Instagram...) nous évoquons les limites à la liberté d'expression (insultes et propos racistes/homophobes), et certains comportements que les jeunes adoptent parfois sans se rendre compte qu'ils sont dans l'illégalité (diffamation et harcèlement, notamment moral).
- Nous mettons aussi l'accent sur le droit à l'image, la diffusion des images de violences, le respect de la vie privée, et l'utilisation de certains sites ou applications (Instagram, Snapchat...).
- La notion de droit d'auteur est développée, afin qu'ils prennent conscience des règles qui régissent la création artistique et son emploi (téléchargement et streaming).
- Enfin, les jeux en réseau et les sites +18 sont des exemples permettant de montrer aux jeunes que la loi vise également à les protéger, et quels sont les mécanismes mis en place pour cela (contrôle parental, « P.E.G.I », limites d'âge...)



Description	Public visé	Durée d'animation
Support interactif Powerpoint	15 à 20 ans	2 heures

Si la plupart des lycéens sont des utilisateurs réguliers d'Internet, ils ne sont pas toujours conscients des risques et des infractions liés à l'utilisation qu'ils peuvent en faire. C'est pourquoi l'association ADEJ a développé une animation à destination des lycéens afin de leur exposer comment la loi encadre certaines activités. L'objectif est de montrer, à travers des exemples concrets, comment la loi permet de les protéger et de faire en sorte que leurs droits ne soient pas que virtuels.

L'équipe de l'ADEJ a développé cet outil en se basant sur une autre animation « Droit et Internet » mais en l'adaptant, tant par sa forme que par son contenu, à un public de lycéens.

Avec l'appui d'un diaporama Powerpoint, les juristes de l'ADEJ échangent avec les élèves sur différentes activités pratiquées sur Internet. La liberté d'expression (réseaux sociaux), la protection des données personnelles, le respect de la vie privée, la diffusion d'images et de vidéos, les achats, le téléchargement et enfin la cybercriminalité sont ainsi étudiés.

Il s'agit de baliser l'environnement juridique pour leur permettre d'aller sur Internet en tant que personne responsable de ses actes (un focus sur la Justice Pénale des Mineurs est fait à cette occasion) mais également de leur faire connaître les règles de sécurité dans son utilisation.



Les chats détectives, mission : repérer les violences et savoir réagir

Description	Public visé	Durée d'animation
Site internet	9 à 13 ans	1h30 à 2h



Conçu et réalisé par les juristes de l'ADEJ, le site Internet « **Les chats détectives, mission : repérer les violences et savoir réagir** » permet de traiter des questions de violences entre enfants et des maltraitances, avec pour objectif d'informer les jeunes afin qu'ils identifient les différentes formes de violences et qu'ils puissent savoir réagir lorsqu'ils y sont confrontés.

Les deux parties qui composent le site permettent, en fonction des besoins recensés par les équipes pédagogiques, d'approfondir les violences entre pairs et/ou les maltraitances.

Les violences entre pairs

Cette partie du site expose plusieurs saynètes qui invitent les enfants à explorer les différentes formes de violences, à les identifier et savoir réagir afin de n'être ni victime, ni auteur, et à demander de l'aide.

Les divers lieux et espaces (écoles, espaces publics, Internet et réseaux sociaux...) sont mis en scène.

Cette intervention s'inscrit dans une optique de prévention des violences. L'ADEJ propose de donner une qualification juridique aux actes de violence en se référant à la Loi.

L'objectif est de permettre tout d'abord aux enfants de pouvoir s'exprimer librement à propos de la violence (sous toutes ses formes). Puis, il s'agit de les éclairer sur les conséquences tant pour les victimes que pour les auteurs, y compris au niveau judiciaire.

Les situations exposées permettent de décrypter les violences physiques, psychologiques et sexuelles, mais aussi le harcèlement.



Les maltraitances

Un diaporama animé permet de sensibiliser les jeunes au phénomène de la maltraitance et de l'enfance en danger, et de proposer des moyens d'action face à de telles situations, qui peuvent constituer un obstacle à la parole d'une victime ou de ses pairs. L'intervention comprend également un travail sur les idées reçues.

L'animation met en scène deux enfants en danger ; l'un d'eux est un enfant en risque, tandis que l'autre est un enfant maltraité. A travers l'analyse des différentes étapes de leur histoire, les juristes de l'ADEJ sollicitent les élèves pour envisager ensemble les solutions pour protéger ces enfants et aider leur famille. Ils informent sur l'autorité parentale, les maltraitances et la protection de l'enfance.

La présence des équipes médico-sociales durant l'animation est souhaitée afin d'assurer la cohérence et le suivi de l'action au sein de l'établissement.



Justice des mineurs

13/18, questions de justice

Description	Public visé	Durée d'animation
Exposition interactive	13-18 ans	2 heures

Cette exposition, conçue par la Protection Judiciaire de la Jeunesse, s'inscrit dans le cadre de la prévention des maltraitances et de la délinquance, grâce à une information sur les droits de l'enfant ainsi que sur la Justice des mineurs.

L'animation de l'exposition met en avant la corrélation entre les droits dont chaque citoyen est bénéficiaire et les devoirs dont il est redevable. Faire émerger la réflexion sur la nécessité de l'existence de règles à respecter, dans toute collectivité, constitue l'objectif principal de cette exposition. Les droits sont primordiaux, mais pour que chacun puisse en bénéficier, le respect des règles est nécessaire.

Présentés sur un support informatique Powerpoint les panneaux de l'exposition permettent d'expliquer les droits de l'enfant et la Justice des mineurs (Convention Internationale des Droits de l'Enfant, droit pénal, civil...).

L'animation fonctionne en trois temps :

- L'introduction :

L'introduction permet de mieux définir la notion de loi, en suscitant les interventions des élèves par diverses questions (Pourquoi la loi ? Qui fait la loi ?...). L'idée forte de ce panneau, consacré à la loi, établit que la loi existe pour éviter la « loi du plus fort » : la loi a pour objectif d'assurer l'égalité et de protéger.

- Les droits et devoirs :

Les principaux droits reconnus par la Convention Internationale des Droits de l'Enfant sont repris un à un : droit à l'identité, droit à l'instruction, droit d'expression, droit à une justice adaptée... La partie sur les droits se termine sur le thème de la justice pénale des mineurs, ce qui constitue une transition vers la troisième partie : les interdictions.

- Les interdictions :

Les interdictions sont ensuite appréhendées sous le prisme de la loi pénale : les infractions. Nous revenons sur les définitions de contravention, délit et crime.

Tout au long de l'animation, les intervenants de l'ADEJ sollicitent les élèves afin que l'animation soit interactive. De même, de nombreux exemples viennent illustrer les trois parties de l'animation, ce qui permet d'instaurer un débat.



Procès fictif



Description	Public visé	Durée
<i>Projet</i>	<i>12-18 ans</i>	<i>Plusieurs séances</i>

Dans le cadre du projet « Procès fictif » développé en partenariat avec les établissements, l'ADEJ apporte un soutien sur les questions liées à la Citoyenneté, l'accès au Droit, la Justice et la prévention de la délinquance. Le projet consiste à informer les jeunes sur la citoyenneté, c'est-à-dire sur leurs droits et leurs devoirs.

Plus particulièrement, l'accent est mis sur la justice afin de rendre les jeunes à leur tour acteurs et ainsi vecteurs d'informations pour leur entourage.

Il s'agit donc, dans un premier temps, d'informer les jeunes afin qu'ils puissent s'approprier la chaîne pénale et le fonctionnement de la Justice pénale.

Une fois ces connaissances et cette compréhension de la Justice acquises, les jeunes vont participer activement, dans un second temps, à la réalisation d'un procès, dont ils auront fixé eux-mêmes tous les contours.

Il s'agit ainsi de proposer un travail de fond sur la Justice, de rendre accessible au plus grand nombre une information transversale relative à la Justice, afin d'informer et de déconstruire les préjugés et idées reçues.

6 à 10 séances sont prévues : leur nombre varie selon l'ampleur du projet souhaité par la structure demandeuse et le nombre de jeunes concernés par le projet. En effet, certaines séances peuvent être doublées en fonction du nombre de participants et de leur emploi du temps.

Chaque « procès fictif » correspond à un projet de fond spécifique et est donc aménageable en fonction des besoins recensés. Ce projet de fond peut être accompagné de rencontres avec des professionnels de la justice tels que des juges, des avocats... Dès lors ces rencontres sont organisées par l'ADEJ.

Tribunal : mode d'emploi



Description	Public visé	Durée d'animation
<i>Accompagnement pédagogique</i>	<i>13-18 ans</i>	<i>3 séances de 2 heures</i>

L'ADEJ propose un accompagnement pédagogique pour les enseignants qui souhaitent assister à une audience du tribunal avec leur classe.

L'action se décompose en 3 séances. Avant les audiences, les juristes de l'association donnent des clés de compréhension aux élèves en expliquant, notamment, le fonctionnement et l'organisation de la justice pénale, la procédure pénale, les acteurs à l'audience et le vocabulaire juridique lors d'une première séance introductive de deux heures. Puis, l'ADEJ accompagne les élèves et leurs enseignants aux audiences sur un après-midi.

Enfin, après les audiences, les juristes de l'ADEJ, à partir d'un échange avec les élèves, procèdent à une analyse de celles-ci et répondent aux questions.

Les réservations pour assister aux audiences incombent aux chefs d'établissements. N'hésitez pas à contacter l'ADEJ pour connaître les démarches à suivre.

L'audience est ouverte



Description	Public visé	Durée d'animation
Vidéo	13-18 ans	3 heures

Cette action permet d'apporter une vision concrète de la Justice et du déroulement d'un procès pénal. Grâce aux extraits d'audiences correctionnelles, les élèves découvrent la réalité d'un procès pénal et la confrontent ainsi aux représentations qu'ils peuvent en avoir.

Il s'agit, d'une part, de permettre d'appréhender le rôle et le fonctionnement de la Justice dans sa globalité et, d'autre part, de découvrir plus précisément les différents acteurs de la Justice. Une attention particulière est portée à l'explication des spécificités de la Justice des mineurs.

Dans un premier temps, les juristes de l'ADEJ présentent le fonctionnement de la Justice et plus précisément le déroulement d'un procès devant le Tribunal Correctionnel près le Tribunal de Grande Instance. Nous définissons le rôle et la fonction de chacun des acteurs en présence (juge, procureur, huissier, avocats...).

Puis, un support vidéo est présenté à la classe afin d'illustrer les explications fournies la première heure, mais également pour faire émerger la parole et exposer la réalité d'une audience pénale en matière délictuelle.

Les juristes de l'ADEJ proposent ensuite un débat aux élèves, au cours duquel ils répondent aux questions suscitées par la vidéo, en revenant sur les affaires jugées, le déroulement de l'audience et les peines infligées.

En quête de Justice



Description	Public visé	Durée d'animation
Vidéo	11-16 ans	2 heures

Cette action permet de définir le rôle et la fonction de chacun des acteurs de la Justice (juge, procureur, huissier, avocats...) et d'exposer la réalité d'une audience au Tribunal. Les juristes détaillent la façon dont s'applique la Justice afin que les élèves en aient une meilleure compréhension. Ils analysent et déconstruisent les stéréotypes concernant la Justice, et fournissent les explications sur les difficultés qu'elle rencontre et sur les jugements rendus.

Les sentiments d'injustice, d'impunité, ou au contraire la perception de sévérité qu'éprouvent ou ressentent les jeunes, peuvent alors être nuancés, voire disparaître, grâce aux explications apportées.

Dans un premier temps, les juristes de l'ADEJ présentent le fonctionnement de la Justice en mettant en évidence son rôle protecteur et régulateur au sein de notre société. Ils soulignent les différents champs de la Justice : civile, pénale et administrative et montrent la participation directe ou indirecte des citoyens à son fonctionnement.

Puis, un focus est fait concernant la Justice pénale, et notamment les spécificités de cette justice adaptée aux mineurs.

Enfin, la vidéo d'une audience, filmée au Tribunal correctionnel de Marseille à l'occasion du jugement d'un délit, est présentée à la classe. La place est alors laissée au débat afin de répondre aux questions suscitées par la vidéo et les explications des intervenants.

Un livret reprenant les notions essentielles de l'action et illustré par des schémas explicatifs, est remis aux élèves à la fin de l'intervention.

Lutte contre les discriminations et promotion de l'égalité

Graine de droit « Pour prévenir les discriminations »

Support	Public visé	Durée d'animation
<i>Jeu de plateau</i>	<i>9 à 11 ans</i>	<i>1h à 1h30</i>

Suite à une demande croissante d'actions dans les écoles élémentaires, l'outil « Graine de droit » a été créé par l'ADEJ en partenariat avec le centre social Saint-Gabriel et l'école Clair Soleil de Marseille. En 2022, le jeu a été adapté pour sensibiliser les enfants aux questions liées aux discriminations.

« Graine de droit : pour prévenir les discriminations » se présente sous forme d'un jeu de plateau où les enfants doivent répondre à des questions qui ont trait à des problèmes juridiques. Quatre grandes thématiques sont abordées au cours du jeu : Justice, Citoyenneté, Droits de l'enfant, Acceptation des différences.

Dans le jeu, il est proposé aux enfants de partir faire le tour du monde avec la CIDE (Convention Internationale des Droits de l'Enfant) pour découvrir les droits et les devoirs des enfants dans ce monde dont ils font partie.

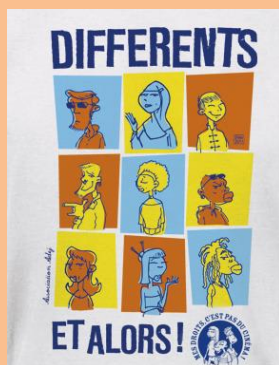
Le point de départ est New-York et, en avançant, les élèves parcourent la planète. Ils lancent les dés et, avançant sur le plateau, ils tirent une carte qui correspond à une des thématiques citées plus haut. En outre, ils peuvent tomber sur la catégorie "Le savais-tu ?", où nous apportons un éclairage sur la situation des enfants dans le monde et proposons des anecdotes, des biographies et des citations sur les différentes formes de discrimination.

Ces questions permettent d'engager le débat avec les enfants et de les informer sur la loi.



Différents, et alors ?

Description	Public visé	Durée d'animation
Vidéo+Débat	12-16 ans	2 heures



En partant de courts-métrages provenant de la vidéo « 12 regards sur le racisme au quotidien », nous exposons les thèmes des différences, du racisme et des discriminations.

Une explication des différences entre origine, nationalité et religion permet d'amener à la définition du racisme et des discriminations.

Les objectifs sont de susciter le débat sur ces questions afin de mettre en perspective les idées reçues relatives à ces notions, et de reposer le cadre de la Loi.

Les moyens de lutter contre le racisme et les discriminations, ainsi que les recours possibles lorsque l'on en a été victime, sont également présentés.

Les autres, ça m'est égal ?

Description	Public visé	Durée d'animation
Exposition	14-18 ans	2 heures



L'animation a pour support une exposition réalisée par 2 classes de 3ème du collège E. Quinet à Marseille, à l'issue d'un travail avec leur professeur d'arts plastiques. Un graphiste illustrateur a mis en images les propositions des élèves et leurs perceptions des discriminations. Les juristes de l'association l'ont agrémenté de jurisprudence, de lois et d'informations pratiques.

L'exposition illustre tous les types de discriminations (selon le sexe, le handicap, les origines, l'orientation sexuelle...) et les domaines dans lesquels elles s'exercent (logement, travail, apprentissage, accès aux biens et aux loisirs...).

L'animation se déroule en plusieurs temps.

En premier lieu, il s'agit d'interpeller sur les représentations et stéréotypes qui sous-tendent les discriminations à partir des images et des textes de l'exposition.

Ensuite, nous donnons des informations et des explications concernant les lois visant à lutter contre les discriminations, afin de permettre une bonne connaissance de ces dernières et de les faire comprendre au travers d'exemples de jurisprudence.

Puis, nous énumérons les moyens de défendre les droits des victimes, en fournissant toutes les informations sur les démarches à accomplir et les structures en mesure de venir en aide dans ces situations.

Enfin, il s'agit de faire prendre conscience de la gravité de ces infractions et de faire connaître les sanctions encourues si l'on commet une discrimination, quelle qu'elle soit.

L'enjeu à long terme est de faire évoluer les mentalités, de tendre vers l'acceptation des différences sans qu'elles ne suscitent de hiérarchisation, et de permettre une égalité de fait entre les individus.

D'égal à égale : formules contre les stéréotypes

Description	Public visé	Durée d'animation
Site Internet	9-18 ans	9-10 ans : 1h30 11-18 ans : 2h

Il s'agit d'un outil pédagogique et interactif, mis en ligne sur le site internet de l'ADEJ : egalite.adej.org. Le site se décompose en trois parties distinctes : Écoliers, Collégiens et Lycéens.

Cet outil propose d'échanger et de travailler sur les représentations de genres et sur les relations filles/garçons, notamment en s'adaptant aux différentes tranches d'âges. Il contient des informations juridiques et de jurisprudence accessibles aux élèves.

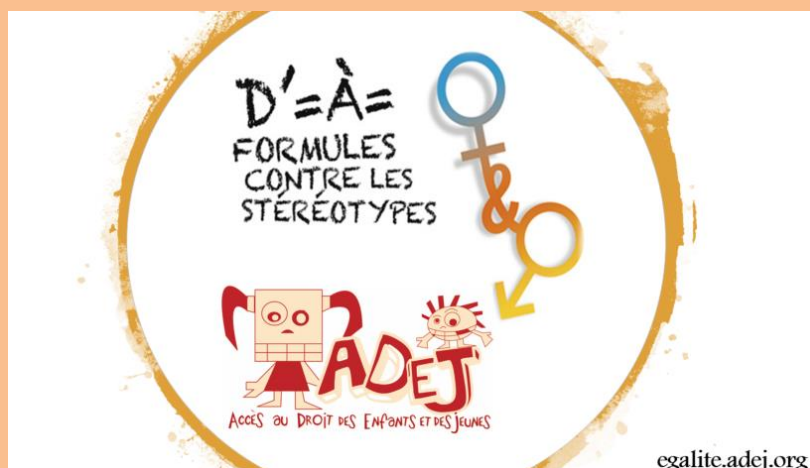
Les objectifs de l'intervention sont d'exposer le principe d'égalité homme-femme et de déconstruire l'idée selon laquelle les métiers et les activités auraient un genre et/ou une orientation sexuelle. Nous analysons aussi les questions de la majorité sexuelle et du consentement.

Pour les écoliers, via le site internet, un quizz « vrai/faux » est présenté aux enfants. Il leur permet de mieux comprendre l'égalité homme-femme et de réfléchir aux stéréotypes encore prégnants dans notre société.

Pour les collégiens, le site internet propose, dans un premier temps, différentes images illustrant des personnes dans leur vie quotidienne, le but étant de faire deviner aux élèves le métier, le sport ou l'activité que la personne exerce. Ainsi, en nous appuyant sur les interprétations des jeunes, nous les amenons à développer leur esprit critique et à remettre en cause certaines idées reçues. Dans un deuxième temps, nous les invitons à choisir la fin d'une BD, afin d'aborder les relations filles/garçons ainsi que les notions de consentement et de majorité sexuelle.

Pour les lycéens, il est tout d'abord présenté des publicités existantes ou retouchées, ce qui conduit à s'interroger sur le caractère sexiste ou non de ces dernières. Cela permet d'analyser les représentations véhiculées sur ce thème. Il leur est ensuite proposé de choisir la situation de couple qui leur apparaît idéale, pour discuter de l'égalité homme-femme au sein du couple et de la liberté de choisir son orientation sexuelle.

Le support interactif en ligne, accessible via le site internet de l'ADEJ « egalite.adej.org », donne la possibilité aux jeunes et aux équipes éducatives d'y retourner ultérieurement.



Kiffer/qui fait l'autre ?

Description	Public visé	Durée d'animation
Bande dessinée	12-18 ans	2 heures

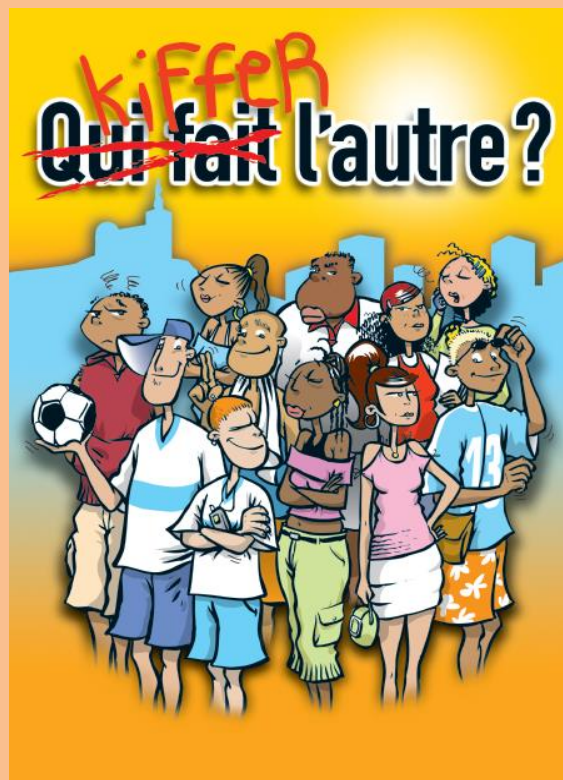
L'outil consiste en une B.D. servant de support pour aborder les relations filles/garçons. Elle propose plusieurs saynètes présentant des situations que les jeunes peuvent quotidiennement rencontrer dans leurs relations avec l'autre sexe. Le sexisme et les violences y sont analysés en lien avec leurs réponses juridiques.

L'objectif est d'améliorer ces relations, de donner des clés de compréhension pour la relation avec l'autre et de fournir les informations afférentes aux conséquences de certains actes pouvant être sanctionnés juridiquement.

L'image, les dialogues et parfois l'humour sont les moyens que nous choisissons pour traiter ces thèmes difficilement abordables avec les adolescents. Cela favorise l'émergence du dialogue de la part des jeunes pour laisser la place au débat.

Chaque saynète de la BD permet d'instaurer un débat sur les thèmes suivants :

- Saynète 1 : les représentations de genre, les stéréotypes, les droits des femmes et le principe d'égalité.
- Saynète 2 : le consentement, les agressions sexuelles, le viol, la majorité sexuelle.
- Saynète 3 : la liberté d'expression, les modes différentiels de communication.
- Saynète 4 : le sexisme, les discriminations à caractère sexiste.
- Saynète 5 : l'influence du groupe.
- Saynète 6 : les relations sur Internet, le harcèlement et les questions de réputation.



Citoyenneté

Citoyenneté : quel âge as-tu ?



Description	Public visé	Durée
Support Powerpoint + affiche	11-16 ans	2 heures



« Qu'est-ce que la citoyenneté ? »

« Mais d'abord, à partir de quel âge suis-je un citoyen ? »

« Comment peut-on exercer la citoyenneté et à quel âge ? »

« Et dans l'Europe et dans le monde, est-ce que je suis aussi un citoyen ? »

« Qu'est-ce qu'être un citoyen actif et engagé ? »

Autant de questions auxquelles les juristes de l'ADEJ se proposent de répondre.

L'intervention a donc pour objectif de mieux faire comprendre la citoyenneté et les différentes possibilités de l'exercer. Les juristes de l'ADEJ en expliquent les grands principes et exposent des cas concrets concernant les âges à partir desquels de nouveaux droits et devoirs nous impliquent de plus en plus dans nos choix citoyens.

Les libertés, l'égalité et la fraternité sont étudiées à la fois au niveau des droits individuels et collectifs, et de leur exercice au sein d'une société démocratique.

Une affiche principale et un diaporama Powerpoint déclinent les principaux moyens d'exercer sa citoyenneté par thèmes (s'engager, étudier, s'exprimer, se déplacer, droit de vote, mandats électifs et représentatifs...).

Je, tu, il... nous exerçons nos libertés

Description	Public visé	Durée d'animation
Support interactif Powerpoint	11-16 ans	2 heures



Cette action vise à présenter les principes fondateurs de la République démocratique française : les libertés et la manière de les utiliser, l'égalité et les moyens mis en œuvre pour qu'elle soit effective, la fraternité et les dispositifs qui contribuent à son fonctionnement. Elle a pour objectif de faire mieux comprendre l'exercice des libertés de chacun en collectivité, et permet d'échanger avec les jeunes sur toutes les dimensions de la citoyenneté.

L'exercice de la citoyenneté nécessite au préalable un apprentissage des libertés. A partir des images figurant sur le support utilisé, nous sollicitons les élèves sur leur perception des libertés, de l'égalité et de la fraternité. Nous leur expliquons alors les principes fondamentaux du système démocratique français, pour montrer comment les libertés s'articulent dans une démocratie. Toute liberté n'est pas absolue et il arrive que les libertés individuelles et collectives soient en contradiction : c'est pourquoi la loi impose des limites pour protéger les individus.

Ensuite, le principe d'égalité est développé. La laïcité est également définie ici comme constitutive et garante à la fois de l'égalité et des libertés individuelles. Afin que l'égalité soit effective, la loi prévoit un cadre permettant de lutter contre le racisme et les différentes formes de discriminations, que nous exposons aux élèves.

Enfin, ces principes favorisent la fraternité nécessaire au bon fonctionnement de la société. Ainsi, le système solidaire français est présenté à travers des exemples concrets : le droit à l'instruction, la santé, la retraite, les aides sociales... ce qui explique l'existence des contributions financières et leur utilisation pour l'intérêt général.

Un livret pédagogique qui récapitule les thèmes étudiés est remis à chaque élève.

Changement majeur

Description	Public visé	Durée d'animation
Support interactif	A partir de 16 ans	2 heures

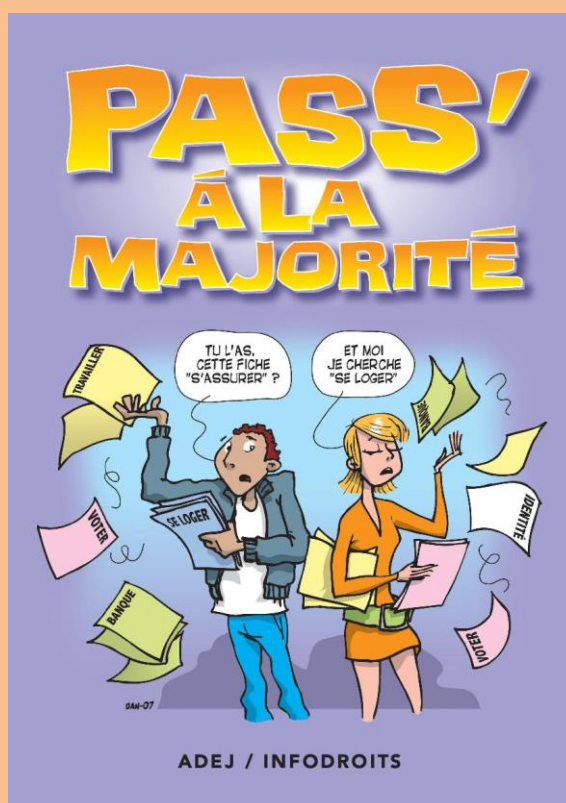
Le passage à la majorité est un cap important dans la vie des jeunes. Il suscite presque toujours de l'enthousiasme mais parfois aussi de nombreuses questions. Le but de cette animation est de donner le maximum d'informations pratiques pour faciliter cette transition.

A travers les 7 thématiques suivantes, les intervenants de l'ADEJ proposent de présenter les changements qui s'opèrent en termes de droit dans la vie quotidienne des jeunes :

↳ Citoyenneté, Famille, Justice, Argent, Contrats, Santé et Sexualité.

Devant le grand nombre de questions soulevées par les jeunes, très souvent les 7 thèmes ne peuvent pas tous être détaillés : nous partons donc toujours de l'intérêt des jeunes en leur faisant choisir les thèmes qu'ils souhaitent voir traités en priorité. Le support interactif permet d'entrer dans chaque thématique en détail et de passer aisément de l'une à l'autre.

A la fin de l'intervention, un livret « pass' à la majorité » est remis à chaque élève. Ce livret reprend les différents thèmes étudiés sous forme de résumés accompagnés de modèles de lettres et de renseignements pratiques.



Je(u) suis citoyen !

Description	Public visé	Durée d'animation
<i>Jeu de rôle</i>	<i>13-16 ans</i>	<i>3 heures</i>

Les objectifs de l'intervention sont de mieux faire comprendre le système législatif et démocratique français, de mieux connaître les lois et la différence entre origine, nationalité et religion. C'est également une initiation à la prise de position, à l'argumentation, au sentiment d'être citoyen à part entière.

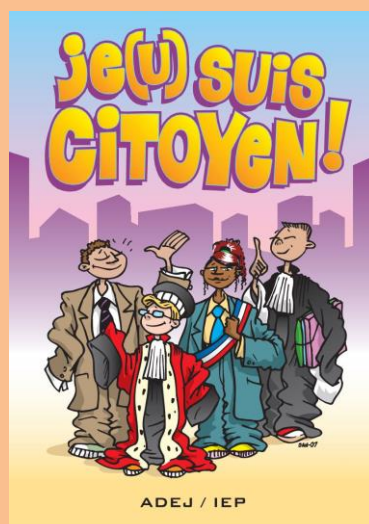
L'intervention consiste en l'animation d'un débat entre les élèves, préalable au vote d'une loi. Les élèves jouent les rôles des parlementaires lors de la discussion et du vote de la loi.

En premier lieu, nous expliquons le fonctionnement du pouvoir législatif en France : vote direct/indirect, définition d'un mandat, différence entre fonction et métier, et explication des rôles du Chef d'Etat, Premier ministre, ministres, députés et sénateurs. Cela permet de définir le mode d'élaboration de la loi, de mettre en avant la séparation tripartite des pouvoirs en France et d'explicitier les concepts de dictature et de démocratie.

Ensuite, nous faisons l'état des lieux concernant le droit à la différence, la liberté d'expression, la liberté de conscience et la laïcité. Nous exposons également le principe de la séparation de l'Etat et des différents cultes.

Enfin, nous demandons aux jeunes de trouver un sujet de loi sur lequel débattre : s'ils n'ont pas d'idée, 3 propositions de lois leur sont présentées (loi sur la discrimination positive, sur le port de l'uniforme en milieu scolaire, sur l'imposition d'une religion d'Etat...). Ils en choisissent une, et en préparent la discussion. Pour ce faire, ils sont divisés en deux groupes, encadrés par les intervenants. En général, ils choisissent le Président de l'Assemblée nationale, chargé de répartir les temps de parole entre les groupes de façon équitable. L'enjeu du vote de la loi est important puisqu'il concerne la vie quotidienne des citoyens. Chaque groupe, ayant désigné un porte-parole, va défendre sa position, proposant une argumentation. Pour finir, le Président de l'Assemblée Nationale clôture les débats et fait procéder au vote à bulletins secrets.

Au terme de la séance, nous remettons aux élèves un livret « Je(u) suis citoyen ! » qui regroupe l'ensemble des informations qui ont été exposées.



Emploie tes droits !

Description	Public visé	Durée d'animation
Support interactif Diaporama Powerpoint + vidéos	A partir de 16 ans	2 heures

Dans un monde du travail en pleine mutation, reflet d'une période économique difficile, il est apparu pertinent d'offrir aux jeunes le moyen de s'informer au moment où ils s'insèrent dans la vie professionnelle.

Les intervenants de l'ADEJ proposent de présenter les enjeux liés au Droit du travail, tant du point de vue du salarié que de celui de l'employeur.

Le but est d'expliquer aux jeunes qu'à chaque étape de leur parcours professionnel, qu'ils soient en recherche d'emploi, salariés ou même employeurs, il existe des droits et des devoirs.

Les juristes animent l'intervention en illustrant leurs propos à l'aide d'une présentation Powerpoint entrecoupée de vidéos réalisées par des jeunes dans le cadre du projet de forum d'accès au droit des jeunes, coordonné par le CDAD.

Ils commencent par définir ce qu'est un contrat de travail, les droits et obligations du salarié et de l'employeur puis diffusent une vidéo intitulée : « Les règles inhérentes au contrat de travail », qui montre l'importance du respect des règles de sécurité.

Ils expliquent ensuite les spécificités des différents contrats de travail (CDI, CDD...).

Par la suite, les juristes exposent les modes de rupture du contrat de travail en fonction de leur type (CDI ou CDD) et l'illustrent par une vidéo simulant un entretien préalable au licenciement. Ils expliquent la procédure de licenciement, les intervenants et la procédure prud'homale en cas de litige.

Pour terminer, un faux contrat de travail est distribué ou projeté afin de récapituler les thèmes étudiés et dialoguer avec le public.



Questions de violences

Description	Public visé	Durée d'animation
Vidéo + débat	12-14 ans	2 heures

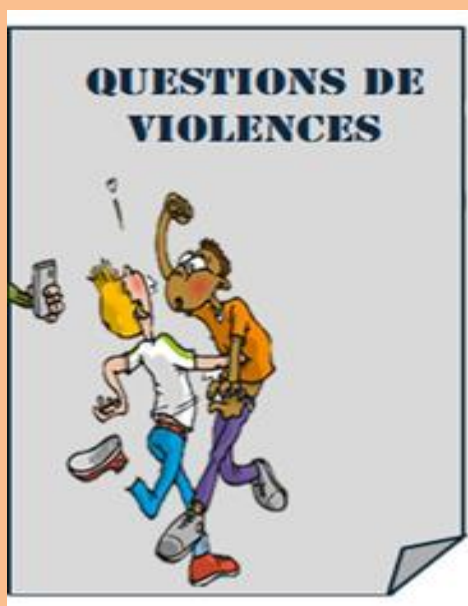
Cette intervention s'inscrit dans une optique de prévention des violences en milieu scolaire. L'ADEJ propose de donner une qualification juridique aux actes de violence en se référant au règlement intérieur et à la Loi.

L'objectif est de permettre tout d'abord aux enfants de pouvoir s'exprimer librement à propos de la violence (sous toutes ses formes) au sein des établissements scolaires. Puis, il s'agit de les informer que certains comportements sont interdits, à la fois par le règlement intérieur mais aussi par la Loi.

Il s'agit en premier lieu de débattre avec les élèves sur le thème de la violence à l'école. Pour ce faire, trois courts-métrages leur sont présentés : ces vidéos sont le résultat d'un projet réalisé avec les élèves d'une classe de 4ème du collège Miramaris de Miramas, qui ont choisi de mettre en scène les thèmes des vols, des bagarres et des agressions sexuelles. Ils ont imaginé eux-mêmes les scénarios et interprété les différentes saynètes.

Dans un second temps, à partir des réactions suscitées, nous élargissons le débat à d'autres formes de violences rencontrées au collège (violences verbales comme les insultes, la diffamation, le harcèlement moral...). Puis, nous envisageons les conséquences tant pour les victimes que pour les auteurs, celles-ci pouvant être de plusieurs types : sanctions disciplinaires internes à l'établissement, sanctions judiciaires si une plainte a été déposée.

Ainsi, les phénomènes de banalisation des violences et de culpabilité des victimes peuvent être discutés, et l'image parfois négative qu'ont les jeunes du fait d'être victime est remise en question.



Décodez le harcèlement !

Description	Public visé	Durée d'animation
Support Powerpoint	12 à 18 ans	2 heures

Cette intervention s'inscrit dans une optique de prévention du harcèlement. L'objectif est de permettre aux jeunes de pouvoir s'exprimer librement et de dialoguer sur ce thème avec les juristes de l'ADEJ. Il s'agit de les informer que certains comportements sont interdits, à la fois par le règlement intérieur des établissements scolaires mais aussi par la Loi, et des conséquences qu'ils entraînent.

L'association ADEJ a réalisé une animation Powerpoint qui sert de support à l'intervention.

Nous partons des comportements et des différentes façons qu'ont les jeunes de se relationner, ainsi que de leurs usages d'Internet et des réseaux sociaux, pour définir et décrypter les éventuelles infractions que constituent certains actes. Ces derniers, qui paraissent anodins pour des lycéens alors qu'ils sont perçus comme graves pour d'autres, sont alors qualifiés par ce qu'ils représentent au niveau de la loi. Nous détaillons les différentes infractions : insultes, violences verbales, physiques et psychologiques, menaces, diffamation, usurpation d'identité... C'est aussi l'occasion d'étudier les règles liées au droit à l'image.

Nous décrivons ainsi les éléments constitutifs du harcèlement.

Nous échangeons autour de la compréhension par les jeunes de différentes situations de harcèlement, de leur connaissance et/ou vécu de situations similaires et des conséquences pour celles et ceux qui les subissent. Nous rappelons également les personnes ressources auxquelles s'adresser en cas de besoin, et présentons les plateformes de signalement et de prévention.

Nous expliquons les conséquences du harcèlement tant pour les victimes que pour les auteurs et détaillons le processus judiciaire qui peut faire suite à une situation de harcèlement, ainsi que les sanctions encourues.

Ainsi, les phénomènes de banalisation des violences et de culpabilité des victimes peuvent être discutés, et l'image parfois négative qu'ont les jeunes du fait d'être victime de harcèlement est remise en question. Cela les incite à réfléchir à cette thématique et peut les conduire à signaler une situation vécue ou à laquelle ils ont pu assister.



Découverte des métiers du Droit

Description	Public visé	Durée d'animation
Support interactif Diaporama Powerpoint	A partir de 14 ans	2 heures (Une ou plusieurs séances)

- « Qu'est-ce que le Droit ? »
- « A quoi sert-il ? »
- « Où le trouve-t-on ? »
- « Quels sont les métiers du Droit ? »
- « Quelles sont les études pour exercer les différents métiers du Droit ? »

Autant de questions auxquelles les juristes de l'ADEJ se proposent de répondre.

Nous expliquons dans un premier temps ce qu'est le Droit, ce qu'il représente dans notre société et en quoi il est indispensable.

Nous donnons des exemples afin de permettre de comprendre que le Droit s'exerce partout dans notre quotidien et dans tous les espaces (public, privé, Internet).

Ensuite, nous présentons les différents métiers du Droit et les domaines dans lesquels les exercer. Nous exposons les domaines judiciaire, privé entrepreneurial et associatif, aux niveaux national, européen et international.

Enfin, un état des lieux des études et cursus permettant d'accéder à ces métiers est fait.

En fonction des demandes et des besoins exprimés, nous pouvons proposer une ou plusieurs séances pour traiter cette thématique des métiers du Droit.



« Au-tour » des parents

Description	Public visé	Durée d'animation
<i>Support interactif Diaporama Powerpoint</i>	<i>Parents</i>	<i>2 heures (Une ou plusieurs séances)</i>

Cet outil s'adresse aux parents souhaitant être informés sur le Droit qui concerne les enfants et les jeunes.

Nous proposons d'échanger sur les droits de l'enfant et la Justice des mineurs (pénale et civile), mais aussi le Droit dans la vie de tous les jours : au sein des établissements scolaires, des espaces publics, sur Internet, dans le cadre du travail et des formations...

L'objectif de l'intervention est de rendre accessible aux parents les informations sur les droits et devoirs de leurs enfants, mais également de leur fournir des clés de compréhension sur l'autorité parentale d'un point de vue juridique. Il s'agit également de présenter les personnes et lieux ressources dans le domaine juridique si nécessaire.

L'intervention consiste en apport d'informations juridiques et en échanges interactifs avec les juristes de l'ADEJ.

Nous pouvons intervenir auprès des parents suite à une animation auprès des enfants et des jeunes, ou bien sur demande des structures associatives ou municipales.

Les cadres et lieux d'interventions sont multiples : réunions, « café des parents », ateliers...

Les sujets pouvant être traités sont nombreux, en voici quelques exemples :

- La protection des mineurs sur internet (contrôle parental, sites interdits au moins de 18 ans, signalement contenu illégal, rôle de la CNIL)
- Les usages d'internet, ses pièges et dangers (cyberharcèlement, vol de données personnelles, diffamation, injures, e-commerce, etc.),
- Le droit à l'image,
- Les notions de consentement, de majorité sexuelle, le mariage, le PACS...
- Le mineur dans la procédure judiciaire, en tant que victime et/ou auteur d'infraction,
- Le principe d'égalité, les discriminations,
- Les droits et les devoirs de l'autorité parentale,
- Le recensement et la journée défense et citoyenneté,
- Les âges d'exercice de la citoyenneté,
- La liberté d'expression et ses limites,
- La laïcité...



Pour en savoir plus sur l'A.D.E.J...

Les origines de l'A.D.E.J.

Les enfants et les jeunes connaissent trop peu souvent leurs droits et ne comprennent pas toujours le sens de leurs obligations. Cela entraîne chez les plus fragiles ou les plus en difficulté un sentiment d'injustice et une négation de ce que représentent la loi et le droit, pourtant facteur de lien social.

L'A.D.E.J est née de ce constat d'une méconnaissance par les jeunes de leurs droits et des moyens de les exercer.

Créée en 1995, l'A.D.E.J. regroupe des magistrats, des membres de la communauté éducative, des avocats, des travailleurs sociaux, engagés à assurer une présence plus proche du droit, à le rendre plus accessible, plus « quotidien » pour les enfants et les jeunes.

L'objectif de l'A.D.E.J.

L'A.D.E.J. a pour objet de favoriser l'accès au droit et à la citoyenneté des enfants et des jeunes. Elle a pour mission de développer toute action permettant aux jeunes de mieux connaître leurs droits et devoirs, de leur donner des repères et d'appréhender leur citoyenneté.

L'objectif de l'A.D.E.J. se définit autour de deux types d'actions :

1. Information et formation des équipes éducatives des établissements scolaires et sociaux, relais de l'action auprès des enfants et des jeunes.
2. Animation d'outils d'éducation à la loi et à la citoyenneté et aide à l'élaboration de projets éducatifs autour des droits de l'enfant, des questions de justice...

Association A.D.E.J.

Accès au Droit des Enfants et des Jeunes

4, rue Paradis
13001 Marseille
(Métro Vieux-Port)

Tél : 04.86.77.65.44

www.adej.org

association.adej@wanadoo.fr



ACCÈS AU DROIT
DES ENFANTS ET DES JEUNES